

Session 2024

Rapport de jury

Certification complémentaire

Arts - Cinéma et audio-visuel

Composition du jury :

- Olivier HIMY, IA-IPR de lettres, en charge des enseignements de CAV, président du jury.
- Emmanuel DEVILLERS, PLP Lettres-Histoire, chargé de mission cinéma à la DAAC.
- Gaëlla HERVET, Agrégée de lettres modernes, lycée Bellevue, Saintes.

Résultats de l'épreuve :

Sept candidats étaient inscrits à la certification, dont une candidate qui présentait l'épreuve pour la troisième fois.

Les sept candidats étaient enseignants de lettres, d'arts plastiques, d'anglais, de philosophie, de physique-chimie et de documentation, Cinq candidats enseignent en lycée et deux en collège, et quatre candidats enseignent dans des lycées qui proposent l'option ou la spécialité. On peut, d'une part, se féliciter de la présence d'une enseignante de sciences, et regretter en même temps qu'il n'y en ait qu'une...

Les notes des candidats s'échelonnent de 6 à 15, et quatre candidats ont été reçus.

Déroulement de l'épreuve :

Les candidats avaient à choisir un extrait de film sur trois proposés. Les extraits n'étaient pas les mêmes pour tous les candidats : ils permettaient néanmoins aux candidats de choisir parmi des films variés, appartenant souvent au patrimoine classique du cinéma, et présentant des problématiques qui ne devaient pas particulièrement surprendre (bandes-annonces et génériques par exemple). Pendant une demi-heure de préparation, il leur était demandé de développer une proposition pédagogique à partir de l'extrait choisi. Les six extraits retenus par les candidats provenaient de *Fenêtre sur cour* d'Hitchcock, de *La Prisonnière du désert* de Ford, de *Lacombe Lucien* de Malle, d'*Il était une fois dans l'ouest* de Leone, de *La Nuit américaine* de Truffaut, et de *Rashômon* de Kurosawa. Les candidats devaient ensuite présenter au jury des pistes d'exploitation pédagogique. La suite de l'oral était constituée d'un entretien avec le jury.

Commentaires :

Il convient de rappeler ici les attentes du jury, qui n'ont pas changé : cette certification ne requiert ni des connaissances techniques abouties et fermes, ni des connaissances sur l'histoire du cinéma ou la philosophie esthétique relevant de spécialistes. En revanche, elle requiert une connaissance précise des conditions d'enseignement dans les sections de CAV : les candidats de cette année étaient le plus souvent au point sur cette question, et il convient de s'en féliciter.

Certains candidats, tout en ayant une connaissance suffisante des conditions d'enseignement dans ces sections, ont fait preuve de lacunes, ou quant à l'histoire du cinéma, ou quant aux aspects techniques requis, ou dans l'invention pédagogique que l'on attendait d'eux, qui ont rendu impossible que leur soit accordée cette certification. Un minimum de culture cinématographique, une capacité à mettre en relation un extrait avec d'autres références cinématographiques, soit parce qu'elles constituent le sous-texte de cet extrait, soit parce qu'elles permettraient aux élèves de mieux mettre les choses en perspective, sont attendus par le jury.

Des candidats, qui n'ont pas été admis, ont néanmoins présenté de réelles qualités, qui laissent penser qu'une préparation plus aboutie devrait les mener à réussir cette épreuve dans les années qui viennent. Mais cette préparation ne peut consister à se présenter simplement de nouveau... Il convient qu'un vrai travail de fond – culturel, technique, et pédagogique, soit effectué.

Réitérons ici certains conseils : les candidats qui n'ont pas été reçus et qui envisageraient de se présenter de nouveau – et le jury les y encourage évidemment – doivent s'interroger sur les raisons de leur échec, et sur leurs lacunes spécifiques.

On attend donc toujours des candidats un juste équilibre entre les connaissances théoriques et les connaissances pratiques ; on attend d'eux qu'ils prennent en compte précisément les aspects liés à la production cinématographique confiée aux élèves ; on attend d'eux, non pas une culture encyclopédique, mais la capacité à mobiliser les grands films du répertoire pour construire une séquence ; on attend d'eux qu'ils soient capables d'estimer leurs compréhensibles lacunes, et qu'ils aient réfléchi à la façon dont ils devraient procéder pour les combler.

L'épreuve est à la portée de tout candidat qui en prendra la juste mesure, et qui travaillera à combler des lacunes identifiées, comme nous espérons que le feront plusieurs des candidats collés cette année, mais néanmoins justement motivés.

Enfin, afin d'aider les candidats dans leur préparation, nous leur conseillons, outre d'aller au cinéma et de fréquenter les grandes œuvres du répertoire, ces quelques références bibliographiques et sitographiques :

- AUMONT Jacques, MARIE Michel, *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Nathan, coll. « Analyse / théorie », 2001.
- BESSALEL Jean, GARDIES André, *200 mots-clés de la théorie du cinéma*, Éditions du Cerf, coll. « 7e Art », 1992.
- PASSEK Jean-Loup (dir.), *Dictionnaire du cinéma*, Larousse, 2001.
- AUMONT Jacques, MARIE Michel, *L'Analyse des films*, Armand Colin, coll. « Cinéma / Arts visuels », 2015 (3^e éd.).
- BORDWELL David, THOMPSON Kristin, *L'Art du film. Une introduction*, De Boeck, coll. « Arts & Cinéma », 2014 (3^e éd.).
- CHION Michel, *L'Audio-vision. Son et image au cinéma*, Armand Colin, coll. « Cinéma / Arts visuels », 2013 (3^e éd.).
- GOLIOT-LÉTÉ Anne, VANOYE Francis, *Précis d'analyse filmique*, Armand Colin, coll. « Focus Cinéma », 2015 (4^e éd.).
- JULLIER Laurent, *L'Analyse de séquences*, Armand Colin, coll. « Cinéma / Arts visuels », 2015 (4^e éd.).
- LEUTRAT Jean-Louis, *Le Cinéma en perspective : une histoire*, Armand Colin, coll. « 128 », 2018 (nouvelle édition).

A cela, s'ajoute le site :

<http://upopi.ciclic.fr/>

et particulièrement la page consacrée au vocabulaire de l'analyse filmique :

<http://upopi.ciclic.fr/vocabulaire/>

On ne peut évidemment dresser la liste des « films qu'il faudrait avoir vus ». Redonnons simplement ici, pour mémoire, les films proposés ces dernières années en extraits pour la certification, sachant qu'évidemment, cette liste évolue chaque année, et qu'elle n'est donc ni prescriptive, ni contractuelle...

Antonioni : *La Notte* (1961) et *Blow up* (1966)

Aviv : *D'une langue à l'autre* (2006)

Bunuel : *Belle de jour* (1967) et *Cet obscur objet du désir* (1977)

Chaplin : *Les temps modernes* (1936)

Cocteau : *Orphée* (1950)

Coppola : *Apocalypse now* (1979)

Curtiz : *Casablanca* (1947)

Eastwood : *Gran Torino* (2008)

Eisenstein : *La Grève* (1924)

Fellini : *La Dolce vita* (1960)

Ford : *La Prisonnière du désert* (1956)

Forster : *Quantum of solace* (2008)

Godard : *A bout de souffle* (1960) et *Le Mépris* (1963)

Hitchcock : *La Maison du Dr Edwardes* (1945), *Fenêtre sur cour* (1954), *Vertigo* (1958) et *La Mort aux trousses* (1959)

Kurosawa : *Rashômon* (1950)

Lanzmann : *Shoah* (1985)

Leone : *Il était une fois dans l'ouest* (1968)

Losey : *Mr Klein* (1976)

Lubitsch : *Ninotchka* (1939)

Malle : *Lacombe Lucien* (1974)

Murnau : *Nosferatu* (1922)

Renoir : *La Grande illusion* (1937)

Resnais : *Guernica* (1950) et *Hiroshima mon amour* (1959)

Rohmer : *La Collectionneuse* (1967)

Sturges : *Les Sept mercenaires* (1960)

Tarantino : *Kill Bill 1* (2003) et *Kill Bill 2* (2004)

Truffaut : *Jules et Jim* (1962), *La Nuit américaine* (1973) et *L'Homme qui aimait les femmes* (1977)

Visconti : *Le Guépard* (1963) et *Mort à Venise* (1971)

Welles : *Citizen Kane* (1941)

Zinnemann : *Le Train sifflera trois fois* (1952)